

PROVINCE DU CANADA, }
 District de Québec. }

Le sous-igné, *Pierre Gosselin*, officier-rapporteur pour la division électorale des *Laurentides*, étant dûment assermenté, dépose et dit et fait rapport qu'en obéissance au writ de Sa Majesté, daté du premier jour de septembre dernier, et après que les avis et les formalités voulus par la loi eussent été donnés et observés, il a procédé à l'enregistrement des voix dans la dite division électorale des *Laurentides*, les vingt-sept et vingt-huit d'octobre dernier, et que le vingt-neuf du même mois, jour fixé pour la proclamation, tous les livres de Poll ne m'ayant pas été remis, j'ai ajourné la proclamation au jour suivant, et pour la même raison de jour en jour jusqu'au quatre novembre courant auquel dit jour n'ayant pas encore reçu le livre de Poll pour les *Escoumins*, et mes pouvoirs cessant le dit jour en vertu du dit writ, j'ai fait mon présent Rapport.

Tous les livres de Poll à moi remis le dit jour quatre Novembre, lesquels étaient tous les livres des différents Polls de la dite division des *Laurentides*, moins celui des *Escoumins* comme susdit, donnaient deux mille cinq cent neuf votes pris et enregistrés en faveur de *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, un des candidats de la dite élection, et mille cent trente-quatre votes pris et enregistrés en faveur de *Adolphe Gagnon* l'autre candidat, donnant au dit *Marc Pascal de Sales de LaTerrière* une majorité de mille trois cent soixante-et-quinze voix sur le dit *Adolphe Gagnon*, tel qu'il appert par les livres de Poll qui accompagnent mon présent rapport: mais malgré cette majorité en faveur du dit *Marc Pascal de Sales de LaTerrière*, n'ayant pas tous les livres de Polls comme susdit, et celui des *Escoumins* manquant, je n'ai pas cru pouvoir le proclamer, quoique je sois informé qu'il n'y a pas au dit endroit des *Escoumins* au delà de cent électeurs.

Je fais mon présent retour spécial pour qu'il soit sur icelui fait ce que de droit.

Fait à *St. Laurent, Isle d'Orléans*, ce quatrième jour de Novembre, mil huit cent cinquante-six.

(Signé,)

P. GOSSELIN.
Officier Rapporteur.

Assermenté devant moi soussigné, }
 ce huitième jour de Novembre, }
 1856, à Québec.

(Signé,)

J. MAGUIRE, J. P.

Certifié vraie Copie.

(Signé.)

FELIX FORTIER,
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
 Toronto, 1er Novembre 1856.